



## Communiqué de presse Plombières-Lès-Dijon, le 26 janvier 2018



### Travaux pendant la période de chômage : Voies Navigables de France investit sur son réseau

**L'établissement public Voies Navigables de France profite de la période hivernale où il n'y a pas de navigation pour faire des travaux sur son réseau. Cette période dite de chômage a commencé le 22 janvier et s'étale jusqu'au 18 mars. Durant cet arrêt de la navigation, toutes les opérations d'entretien et de réparation impossibles à effectuer lorsque les bateaux circulent et lorsque le canal est en eau, sont réalisées. Ce chômage est celui de la navigation, mais pas celui des femmes et des hommes en charge de la voie d'eau, qui, justement, auront à ce moment-là la plus grosse charge de travail lié à la maintenance lourde du réseau.**

#### **Maintenance et exploitation des ouvrages**

La maintenance de la voie d'eau réclame beaucoup de travaux, en particulier sur les ouvrages de navigation. Il s'agit, par exemple, de l'automatisation des écluses, de la rénovation ou du changement de porte, de la réfection de maçonnerie, de la reprise d'étanchéité. Sans oublier l'entretien des chemins de service, le débroussaillage, le dragage, la bathymétrie, etc.

Ces travaux ont pour objectif de fiabiliser le réseau, un réseau à petit gabarit, à vocation touristique et saisonnier, très fréquenté d'avril à octobre.

La direction territoriale Centre-Bourgogne compte près de 1 000 km de voies d'eau, 3 bassins versants, 518 écluses, 34 barrages-réservoirs dont 23 barrages sur le Nivernais (9 barrages sont à aiguilles). Le réseau est essentiellement manuel avec quelques portions automatisées (canal du Centre dans les années 80 et le canal du Loing en 2014).

#### **Montant des travaux de chômage sur l'ensemble du territoire :**

Les travaux réalisés par la direction territoriale Centre-Bourgogne pendant cette période de chômage représentent 7.7 M€ soit **60 %** de son budget d'investissement sur 2018 (12.6 M€), et sont aidés à hauteur de 20% par la Région Bourgogne-Franche-Comté sur le périmètre administratif de celle-ci.

#### **Montant des travaux de chômage pour le Canal de Bourgogne, le Canal du Nivernais et la Seille :**

Les travaux les plus importants représentent dans leur ensemble un investissement de 1 652 000 € pour le Canal de Bourgogne, 623 000 € pour le Canal du Nivernais et 170 000 € pour la Seille.

## Sur le Canal de Bourgogne:

- Travaux d'étanchéité de portes aval de 3 écluses : 1 à Fleurey-sur-Ouche et 2 en aval de Venarey-Les-Laumes : 88 000 €
- Pose de 10 portes amont et organes de manœuvre : 250 000 €
- Travaux de tunage sur le bief 105 Y en amont de Germigny : 180 000 €

## Sur le Canal du Nivernais:

- Défense de berges : enrochement et techniques végétales : 260 000 €
- Réfection du déversoir du barrage de Vaux : 200 000 €
- Réfection du quai du port des Jeux à Clamecy : 50 000 €
- Travaux d'étanchéité des portes d'écluses: 103 000 €
- Mise en place d'abris éclusiers: 10 000 €

En outre, des travaux importants ont débuté avant le chômage:

## Sur le Canal de Bourgogne:

- Dragages du port de Saint Florentin où 13 000 m<sup>3</sup> de sédiments ont été retirés : 745 000 €
- Battage de palplanches aux ports de Saint Florentin et de Flogny (2 x 70 m de quai): 170 000 €
- Travaux de tunage sur le bief 16S: 22 000 €
- Travaux de maçonnerie sur la tranchée d'Escommes au niveau du tunnel de Pouilly : 197 000 €

## Sur la Seille:

Dragages au droit des écluses: 170 000 €



---

### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Les 4300 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau.

Etablissement public administratif du Ministère de la Transition écologique et solidaire, VNF intervient principalement sur :

**Les infrastructures / ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 4000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).

**Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

**Le tourisme / patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.

**Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

---

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel

---

### Contacts presse

**Voies navigables de France**

**Centre Bourgogne**

**Responsable de la Communication**

**Meriem Draman**

T. 03 45 34 12 05

Port. 06 64 28 06 84

[meriem.draman@vnf.fr](mailto:meriem.draman@vnf.fr)